

Cahier de fiches FOREZ

SMT AIRE
MÉTROPOLITAINE
LYONNAISE
syndicat mixte de transports



PLAN D' ACTIONS INTERMODALITÉ
2019-2021
pour l'Aire Métropolitaine Lyonnaise

Sommaire

• Fiche AML-1-SMT : Comité de suivi des partenaires du PAI par bassin	3
• Fiche AML-2-SMT : Tarification multimodale zonale à l'échelle du SMT AML	4
• Fiche AML-3A-SMT : Développement de l'information multimodale	5
• Fiche AML-3B-SMT : Développement de l'information voyageurs transports collectifs en temps réel	6
• Fiche AML-3C-AURA : Développement de l'information multimodale dans les pôles d'échanges multimodaux	7
• Fiche AML-4-SMT : Pôles d'échanges multimodaux	8
• Fiche AML-4A : Aménagements du PEM de Lyon Part Dieu (phase1)	9
• Fiche AML-4B : Aménagements du PEM de Lyon Perrache (phase1)	10
• Fiche AML-4C : Aménagements du PEM de Saint-Etienne Châteaucreux	11
• Fiche AML-5-SMT : Parcs relais	12
• Fiche AML-6-SMT : Expérimentation d'innovations intermodales	13
• Carte des actions de bassin	15
• Fiche F-1 : Etude sur les fonctionnalités, les complémentarités et les tarifications des TC	16
• Fiche F-2 : Améliorer le fonctionnement et l'accessibilité du PEM de La Terrasse	17
• Fiche F-3 : Création d'un P+R tramway au Musée d'Art Moderne et Contemporain	18
• Fiche F-4 : Aménagement de la gare de Veauche - Saint-Galmier	19
• Fiche F-5 : Aménagement de la gare de Montrond-les-Bains	20
• Fiche F-6 : Aménagement de la gare de Feurs	21
• Fiche F-7 : Aménagement de la gare de Sury-le-Comtal	22
• Fiche F-8 : Projet d'aménagement de la gare de Montbrison	23
• Fiche F-9 : Aménagement de la gare de Boën-sur-Lignon	24
• Fiche F-10 : Reconversion du bâtiment voyageurs et aménagement du quartier gare à Balbigny	25
• Fiche F-11 : Etude prospective de voie réservée covoiturage + TC sur A72	26
• Fiche F-12 : Aménagement de la desserte par autocars de la gare de Noirétable	27
• Fiche F-13 : Réalisation d'un PEM à Andrézieux	28
• Glossaire	29
• Les 75 actions cartographiées sur l'ensemble du périmètre de l'aire métropolitaine lyonnaise	30-31





Fiche AML-1-SMT : Comité de suivi des partenaires du PAI par bassin

Désignation :

Mise en place d'un Comité de suivi technique se réunissant au moins une fois par an, dans chaque bassin, et associant des représentants des autorités organisatrices, des exploitants, des concessionnaires, des services techniques de l'Etat et de collectivités, etc.

Lieu / échelle d'application :

Chaque bassin.

Objectif(s) :

- Bilan de l'avancement des actions recensées dans le présent plan d'actions ainsi que les autres actions portées par le SMT AML.
- Avancées des projets qui animent les territoires à plus long terme.
- Emergence de nouveaux projets.
- Partage des informations relatives à la coordination des offres, aux dysfonctionnements éventuels observés et partage des expériences à l'œuvre sur le territoire.

Calendrier de mise en œuvre :

Action SMT: lien continu SMT/Territoire

Maitre d'ouvrage / pilote :

SMT AML

Partenaires :

Etat, Région, Départements de l'Ain et de l'Isère, EPCI, SYTRAL, Métropole de Lyon, SCOT, exploitants, concessionnaires...

Coût, clé de financement, moyens :

Moyens propres au SMT AML.

Suivi de l'action :

Tenue au moins annuelle des groupes.

Points de vigilance, observations diverses :

Les ordres du jour seront élaborés de manière partenariale.

Ce comité de suivi permettra également d'initier des nouvelles actions partenariales au-delà de 2021 (plan d'actions «glissant») et de faciliter si besoin l'organisation de groupes de travail plus territorialisés afin de traiter des points ciblés

(projets d'aménagement, coordination d'offre sur un site...).



Fiche AML-2-SMT :

Tarifification multimodale zonale à l'échelle du SMT AML

Désignation :

Démarche de veille - propositions - expérimentations - développements en matière de tarification multimodale zonale à l'échelle du SMT AML (gamme T-libr) et/ou de produits tarifaires combinés locaux.

Lieu / échelle d'application :

Périmètre du SMT AML.

Objectif(s) :

- Poursuivre le développement de la gamme tarifaire multimodale zonale T-libr : couverture géographique, gamme tarifaire...
- Assurer un suivi des produits combinés.
- Promouvoir des innovations et/ou coopérations tarifaires à chaque besoin identifié, notamment autour des événements (création de titres multimodaux en lien avec la Biennale du Design 2019 organisée à Saint-Etienne).
- Faire connaître la tarification multimodale (mise en place d'un kit de communication, événementiels).
- Mieux connaître l'usage et ses évolutions (enquête auprès d'usagers et non-usagers).

Calendrier de mise en œuvre :

- 1 enquête début 2019 permettant de mieux connaître les usages et attentes.
- 3 COTECH en 2019 pour développer la gamme T-libr (diversification, extension territoriale, aspects institutionnels et techniques, etc.).
- Réactualisation des supports (modernisation et nouveaux tarifs).
- Campagne de promotion à la rentrée 2019 (diffusion par les autorités organisatrices / exploitants des nouveaux supports).
- Plan de communication été 2020 incluant les réseaux sociaux, le Web et les employeurs (cf. retours enquête).
- Extension géographique en préparation pour la zone «Libellule» et étude de potentiels d'extension plus large.

Maitre d'ouvrage / pilote :

SMT AML

Partenaires :

Membres du Syndicat ; autres AO concernées ; exploitants et, le cas échéant, partenaires événementiels.

Coût, clé de financement, moyens :

Moyens propres au SMT AML.

Points de vigilance, observations diverses :

Prendre en compte les contraintes techniques TCL liées au système billettique Técély (renouvellement prévu à l'horizon 2022), à titre principal sur la gamme occasionnelle.

S'assurer que les partenaires ont bien intégré la nécessaire compatibilité des supports et matériels associés (portillons métro, autres valideurs, supports de contrôle, vente...) dans leurs renouvellements.



Fiche AML-3A-SMT : Développement de l'information multimodale

Le SMT AML est maître d'ouvrage du référentiel de données Multitud' qui alimente plusieurs calculateurs d'itinéraire dont Oûra pour Auvergne-Rhône-Alpes, Moovizy pour le bassin stéphanois ou encore Optymod'Lyon pour le bassin lyonnais.

Désignation :

Poursuite de l'amélioration de l'information multimodale (cartographie des offres, réflexion sur l'élargissement à de nouveaux réseaux et de nouveaux services.

Lieu / échelle d'application :

Périmètre élargi du SMT AML : périmètre Multitud' avec extensions possibles aux espaces vécus.

Objectif(s) :

- Consolider les informations ; les diffuser en multicanal ;
- Être force de proposition pour des évolutions en réponse aux besoins des usagers
- Sécuriser et partager les obligations en matière de production et diffusion des données

Calendrier de mise en œuvre :

Lancement de Multitud' 4 début 2021.

Maître d'ouvrage / pilote :

SMT AML

Partenaires :

Adhérents du Syndicat ; autres AO concernées ; exploitants.

Coût, clé de financement, moyens :

Moyens propres au SMT AML

Suivi de l'action :

COTECH et COPIL Multitud', au moins une fois par an dans le cadre des instances de gouvernance du partenariat Multitud'.

Points de vigilance, observations diverses :

La capitalisation et la diffusion de ces données multimodales sont importantes pour les territoires non-membres de Multitud'.



Fiche AML-3B-SMT :

Développement de l'information voyageurs TC en temps réel

Désignation :

Développer la collecte de l'information en temps réel, en la rassemblant dans un concentrateur permettant d'alimenter des réutilisateurs comme Oûra avec interface utilisateurs par calculateur web ou appli mobile.

Qualifier la nature de l'information temps réel et les formats disponibles auprès des réseaux et exploitants.

Mettre en œuvre un programme de développement des SAEIV compatibles.

Lieu / échelle d'application :

Périmètre Multitud'

Objectif(s) :

Répondre à une demande forte des utilisateurs des réseaux de transports collectifs par l'amélioration de l'information voyageurs qui repose sur un travail de mise en qualité des données, de fiabilité de l'offre de transport affichée et des échanges d'information.

Calendrier de mise en œuvre :

L'Application Moovizy permet de réaliser des réservations auprès de différents opérateurs de mobilité au sein de l'aire urbaine de Saint-Étienne. Tous les services de mobilité des partenaires seront accessibles. Il s'agit du premier MaaS (mobility as a service) de France.

multitud' 3 : Mise en œuvre de l'offre en temps réel progressivement à partir de début 2020.

Maitre d'ouvrage / pilote :

SMT AML pour le référentiel Multitud'.

Réutilisateurs pour l'interface voyageurs.

Partenaires :

Région, AO partenaires disposant d'une information en temps réel sur leur réseau.

Coût, clé de financement, moyens :

Moyens propres au SMT AML.

Points de vigilance, observations diverses :

Adaptations à mener par les autorités organisatrices pour produire des données en temps réel ?



Fiche AML-3C-AURA : Développement de l'information multimodale dans les pôles d'échanges multimodaux



Désignation :

Afin de faciliter l'information des voyageurs TER à la descente des trains, et d'améliorer l'intermodalité avec les transports en communs, une information dynamique sur les prochains départs TC est en cours de déploiement. Elle permet également aux utilisateurs des TC qui fréquentent les pôles d'échanges d'être mieux informés sur ces circulations.

La SNCF est chargée du déploiement : installation des écrans en gare ou sur le périmètre des pôles d'échanges, alimentation des écrans via le serveur multimodal SNCF. Les données théoriques peuvent provenir de Multitud' qui alimentent la plateforme Oûra. Celle-ci peut alors alimenter le serveur SNCF. Les données temps réel pourront également être transmises, lorsqu'elles existent.

Poursuite de l'amélioration de l'information multimodale (cartographie des offres, réflexion sur l'élargissement à de nouveaux réseaux et de nouveaux services).

Lieu / échelle d'application :

Les gares du périmètre SMT AML (ciblage SNCF) :

- Roanne, Ambérieu, Voiron, Bourgoin-Jallieu
- Gorge de Loup, Saint Paul, Vaise, Vénissieux, Vienne, Villefranche
- Givors, L'Arbresle,
- Saint-Etienne Carnot, Saint-Etienne Bellevue, Saint-Etienne la Terrasse.
- D'autres gares du périmètre pourraient être choisies en fonction des besoins.

Objectif(s) :

Renforcer l'information multimodale pour améliorer les échanges intermodaux dans les pôles d'échanges et faciliter les correspondances.

Calendrier de mise en œuvre :

Plans d'intermodalité inscrits dans la convention SNCF. Mise en place d'informations multimodales dans les 14 gares de l'AML. Sollicitation récente de la région.

Maitre d'ouvrage / pilote :

SNCF pour l'installation des écrans et leur alimentation.

Partenaires :

Région, AO partenaires, SMT AML

Coût, clé de financement, moyens :

Financement d'un premier lot d'installation par la Région et la SNCF.

Contribution au déploiement d'écrans supplémentaires ou équipement d'autres sites par les partenaires.

Points de vigilance, observations diverses :

Saint-Etienne Métropole a développé une application multimodale « Moovizy ». A partir des données disponibles, un projet d'installation de bornes d'affichage existe pour les sites de Saint-Chamond, Châteaueux, Terrasse, Bellevue, Hôtel de ville (pôle de transport urbain, borne sur la place)



Fiche AML-4-SMT : Pôles d'échanges multimodaux

Désignation :

Démarche partenariale sur la gestion des PEM (prise en compte de tous les modes de déplacements et de transports), les conditions d'accès et la signalisation des pôles multimodaux, le développement des services associés et notamment le stationnement vélos en consigne sécurisée (harmoniser les conditions d'accès, y compris la tarification).

Lieu / échelle d'application :

Périmètre du SMT AML

Objectif(s) :

Optimiser, articuler, accompagner et faciliter le passage d'un mode de transport à un autre pour les différents types d'utilisateurs.

Encourager le rabattement et la diffusion vers/depuis les réseaux de transport, y compris par les modes actifs pour le «premier» et/ou le «dernier» kilomètre.

Partager les connaissances et définir collectivement des perspectives d'amélioration des fonctionnements.

Accompagner les territoires pour faire des pôles d'échanges des leviers aux politiques de maîtrise de l'usage de l'automobile et de report modal vers le train, covoiturage et modes actifs (marche, vélo, VAE...).

Calendrier de mise en œuvre :

Afin de compléter les travaux du PAI et en subsidiarité des études locales et régionales, réalisation d'une étude en 2020 sur parkings et services en gares de l'AML. Mise à jour des cahiers de bassin avec fiches gare (68).

Maitre d'ouvrage / pilote :

SMT AML

Partenaires :

Métropoles de Lyon et de Saint-Etienne, SYTRAL, intercommunalités, Région...

Coût, clé de financement, moyens :

Moyens propres au SMT AML pour l'étude.

Pour les pistes d'action et évolutions : financement propre à chaque partenaire concerné.

Points de vigilance, observations diverses :

Principe de subsidiarité dans l'approche du sujet.

Intégrer les schémas modes actifs aux réflexions sur les aménagements des PEM.



Fiche AML-4A : Aménagements du PEM de Lyon Part-Dieu (phase 1)

Désignation :

Aménagement du pôle d'échanges multimodal (PEM) de Lyon Part-Dieu pour optimiser les circulations ferroviaires et l'intermodalité aux transports urbains et faciliter les déplacements à pied au sein de la gare et en liens avec les quartiers voisins.

Lieu / échelle d'application :

PEM de la gare Part-Dieu et relations aux quartiers voisins (Part-Dieu/ Vilette/ Lafayette/ Paul Bert). Objectif(s) :

- Apporter une réponse à la saturation de la gare.
- Optimiser l'articulation des différents modes de transports
- Création de la voie L pour retrouver une ponctualité et une robustesse acceptable en gare de Lyon Part-Dieu. Coût 100M€ mais pas de nouveaux trains mis en route sur cette nouvelle voie car l'objectif est de désaturer
- Doubler la surface de la gare avec création de nouveaux accès aux quais à partir de l'avenue Pompidou.
- Ouvrir la gare pour en faire un « morceau de ville » et un quartier à vivre attractif du quartier de la Part-Dieu.
- Faciliter les déplacements des usagers ferroviaires et plus généralement inter/ multimodaux : marche, vélo, voiture, TCU, TCNU • Création de 2000 places de stationnement vélo.

Calendrier de mise en œuvre :

Comité stratégique fin 2019 avec décision d'un financement complémentaire. 2018-2024 : Travaux de la phase 1 en cours.

Maitre d'ouvrage / pilote :

SNCF Gare et connexions pour le réaménagement et l'extension de la gare

SNCF Réseau pour la voie L et les accès Pompidou

SPL Lyon Part-Dieu (espaces publics et intermodaux)

SYTRAL pour TCU

Partenaires :

Etat, Région Auvergne-Rhône-Alpes, SNCF Réseau, SNCF Gare et Connexion, SNCF Mobilités, Métropole de Lyon, Ville de Lyon, la SPL Lyon Part-Dieu et SYTRAL

Coût, clé de financement, moyens :

Financement partagé : 105 M€ Région, 100M€ Etat, 150M€ Métropole de Lyon

Observations diverses :

Projet de PEM inscrit dans la ZAC Part-Dieu



Fiche AML-4B : Aménagements du PEM de Lyon Perrache (phase 1)

Désignation :

Aménagement du PEM de Lyon Perrache pour améliorer l'intermodalité et l'insertion du PEM dans la ville. Ouverture du PEM sur le nouveau quartier de la Confluence.

Lieu / échelle d'application :

PEM de Perrache et ouverture au nord et au sud sur les quartiers environnants.

Objectif(s) :

- Ouvrir la gare de Perrache sur les quartiers Nord et Sud de la Presqu'île.
- Offrir plus de confort aux usagers inter/ multimodaux : marche, vélo, voiture, TCU, TCNU, ferroviaire.
- Répondre à la fréquentation de la gare qui devrait doubler d'ici 2030.
- Faciliter la liaison entre le Nord et le Sud de la Presqu'île de Lyon et transformer les abords de la gare de Perrache.
- Améliorer les accès à la gare et au métro et rendre les déplacements à pied au sein du PEM plus confortables.
- Création d'un passage dédié aux modes doux dans la voute ouest qui va accueillir également un accès métro direct, à 150 mètres de la place des Archives (sud du PEM).

Calendrier de mise en œuvre :

Travaux terminés prochainement. La livraison était initialement prévue pour mai 2020 mais repoussée à l'été 2020. L'objectif principal est de mettre en accessibilité les quais de la gare et créer un accès à la gare côté place des Archives. La Métropole de Lyon travaille de son côté pour améliorer les cheminements piétons et rendre plus lisible l'accès au métro.

Maitre d'ouvrage / pilote :

- SNCF Gares et Connexions : création d'un nouvel accès à la gare.
- SNCF Réseau : mise en accessibilité des quais.
- SPL Lyon Confluence : espaces publics.
- SYTRAL : tram et métro.
- Ville de Lyon : espaces verts et équipements.
- Métropole de Lyon : pour le centre d'échange (CELP).

Partenaires :

Etat, Région Auvergne-Rhône-Alpes, SNCF Mobilités.

Coût, clé de financement, moyens :

40 millions d'euros pour les phases 2018 à 2019.

Observations diverses :

La ligne de tramway T2 qui s'arrête actuellement à Lyon Perrache sera prolongée jusqu'à Confluence, empruntant les mêmes rails que le T1. Cela devrait permettre d'améliorer le cadencement et offrir des services en heure de pointe toutes les deux minutes en lien avec l'augmentation démographique du quartier Confluence.

Projet de PEM inscrit dans la ZAC Confluence. Le PEM se compose d'une gare ferroviaire, propriété SNCF, et d'un CELP, propriété Métropole de Lyon.



Fiche AML-4C :

Aménagements du PEM de Saint-Etienne Châteaureux

Désignation :

Le PEM de Châteaureux met en relation TGV, TER, tramways, bus et 2 réseaux interurbains. Son aménagement, en 2006, demeure très bon, mais son fonctionnement et sa lisibilité pour l'utilisateur peuvent être améliorés :

- Amélioration du jalonnement interne au site du PEM et développer le stationnement vélos sur le parvis de la gare.
- Développement de l'information voyageurs multi réseaux en temps réel. A partir des données disponibles grâce à l'application multimodale «Moovizy» développée par Saint-Etienne Métropole, une ou plusieurs bornes d'information voyageurs pourraient être installées sur le PEM.
- A moyen / long terme, une passerelle doit permettre d'ouvrir la gare sur le secteur de projet urbain de Châteaureux Nord / quartier du Soleil (ZAC EPA-SE) sur lequel d'importants programmes économiques et résidentiels sont en cours de programmation, ainsi qu'une relocalisation du parc relais TER.

Lieu / échelle d'application :

Saint-Etienne Châteaureux.

Objectif(s) :

- Rationnaliser et développer la fonction P+R TER, au nord du site.
- Ouvrir la gare sur sa face nord pour accompagner le développement urbain important du quartier (EPA-SE, SEM, VSE), et faciliter les intermodalités par-delà le faisceau ferroviaire.
- Développer l'utilisation et le stationnement des vélos dans le quartier et dans le PEM.

Calendrier de mise en œuvre :

Première réunion technique réalisée par SEM. Echanges techniques entre les partenaires et études en cours sur le nœud ferroviaire stéphanois.

Maitre d'ouvrage / pilote :

Saint-Etienne Métropole / Région AURA.

Partenaires :

Exploitants, Départements (Loire, Haute-Loire), EPASE, Ville de Saint-Etienne.

Coût, clé de financement, moyens :

Points de vigilance, observations diverses :

Fait l'objet d'une coordination.



Fiche AML-5-SMT : Parcs relais

Désignation :

Diagnostic des différents types de parcs relais existant sur «l'aire métropolitaine lyonnaise» et rentrant dans le périmètre du PAI : étude portant sur les tarifications, les modalités d'accès et de gestion ainsi que sur les sites qui font ou pourraient faire l'objet de projets de création ou d'extension.

Lieu / échelle d'application :

Périmètre de «l'aire métropolitaine lyonnaise».

Objectif(s) :

Encourager le rabattement sur le réseau ferroviaire ; maîtriser le stationnement dans les pôles d'échanges (mieux gérer les effets de saturation et de débordement) et les effets de report des usagers entre les sites d'un bassin.

Partager les connaissances et «bonnes pratiques» et définir collectivement des perspectives d'amélioration de fonctionnement, de dimensionnement ou de création de nouveaux sites pour une gestion partagée et homogène et pour plus de lisibilité pour les usagers ;

Avoir une meilleure connaissance de la fréquentation des parkings et des profils des usagers ;

Prendre en compte les projets et souhaits d'évolution de l'offre TC dans la perspective de création de nouveaux sites ou de nouveaux aménagements des sites existants ;

Réfléchir aux possibilités de prioriser l'accès pour certains usagers (covoitureurs...) et aux modalités de contrôles ;

Réfléchir à mettre en place une information dynamique à proximité des P+R.

Calendrier de mise en œuvre :

- Approfondissement de l'analyse du stationnement sur 3 gares avec fréquentation importante (Villefranche-sur-Saône, Ambérieu-en-Bugey, Rive-de-Gier) par des étudiants du Master ITP2D de Lyon 3 supervisés par professionnels du CEREMA > restitution le 10 mars 2020
- Dans le cadre d'une coopération public / public, réalisation par le CEREMA d'un état de l'art des politiques de rabattement vers transports collectifs métropolitains et de stratégie en matière de parcs-relais associés > restitution prévue à l'été 2020
- Dans ce même cadre, diagnostic sur la prise en compte de la problématique de rabattement vers les gares dans les documents de planification (ou stratégiques) du périmètre du PAI > restitution prévue à l'été 2020
- Mise à jour des informations des cahiers de bassin pour la soixantaine de gares concernées > Cahiers de bassin du PAI 2020
- Afin de compléter les travaux du PAI et en subsidiarité des études locales et régionales, réalisation d'une étude en 2020 sur les parkings et services en gares de l'aire métropolitaine Lyon / Saint-Etienne sur une quarantaine de gares > Résultats communiqués lors des Comités de suivi 2020

Maitre d'ouvrage / pilote :

SMT AML

Partenaires :

Région, SYTRAL, Métropoles de Lyon et de Saint-Etienne, Communautés d'agglomérations, CEREMA, Université Lyon 3 - Master ITP2D - Ingénierie des transports et politiques de déplacements durables...

Coût, clé de financement, moyens :

Moyens propres au SMT AML pour l'étude. Pour les pistes d'action et évolution : financement propre à chaque partenaire concerné.

Points de vigilance, observations diverses :

Intervention de l'Etat pour améliorer l'axe Lyon Saint-Etienne.

Diversité des maitrisés d'ouvrage, des situations géographiques et caractéristiques locales.



Fiche AML-6-SMT : Expérimentation d'innovations intermodales

Plusieurs démarches innovantes existent, émergent ou sont en cours d'expérimentation sur le territoire de l'aire métropolitaine Lyon – Saint-Etienne et pourraient être partagées avec l'ensemble des acteurs :

- Des services de covoiturage dynamique sans réservation sont expérimentés sur les Communautés d'Agglomération de l'Ouest Rhodanien et Portes de l'Isère
- Une navette autonome entre le P+R (en projet) et la gare d'Ambérieu-en-Bugey (territoire d'expérimentation - CC Plaine de l'Ain)
- Une autre navette autonome (MIA) sur le site du parc industriel des Gaulnes à Meyzieu-Jonage avec la particularité de circuler sur route ouverte en lien avec le tramway T3 (projet pour 2019/2020 de Métropole de Lyon, Eiffage Énergie Systèmes, Berthelet, SERL et SYTRAL).
- Autostop partagé à Anse (expérimentation à partir de septembre 2018). Projet d'expérimentation porté par la Métropole de Lyon sur la voie réservée au covoiturage sur le tronçon A6-A7 déclassé

Désignation :

Dans la continuité du travail actuel du SMT AML sur la réalisation d'une grille des nouveaux acteurs privés de la mobilité, est proposée une démarche de veille sur les projets visant à faciliter l'intermodalité.

Lieu / échelle d'application :

Périmètre du SMT AML

Objectif(s) :

Suivre les innovations technologiques et/ou servicielles ;
Le cas échéant faciliter le montage de projets dans les PEM ou territoires adaptés.
Contribuer à faire se croiser les offres d'innovation et les besoins des AO.

Calendrier de mise en œuvre :

En 2019 : un état sur les nouveaux acteurs de la mobilité sur les territoires urbains ruraux et péri-urbains

2020 : Prévoir une étude plus spécifique sur les territoires périurbains et ruraux

Maitre d'ouvrage / pilote :

SMT AML

Partenaires :

Membres du Syndicat ; autres AO concernées ; exploitants ; CEREMA, pôle CARA, PNR du Pilat, 3CM ...

Coût, clé de financement, moyens :

Moyens propres au SMT AML pour l'animation de la démarche
Pour les pistes d'action et évolution : financement propre à chaque partenaire concerné / aides éventuelles...

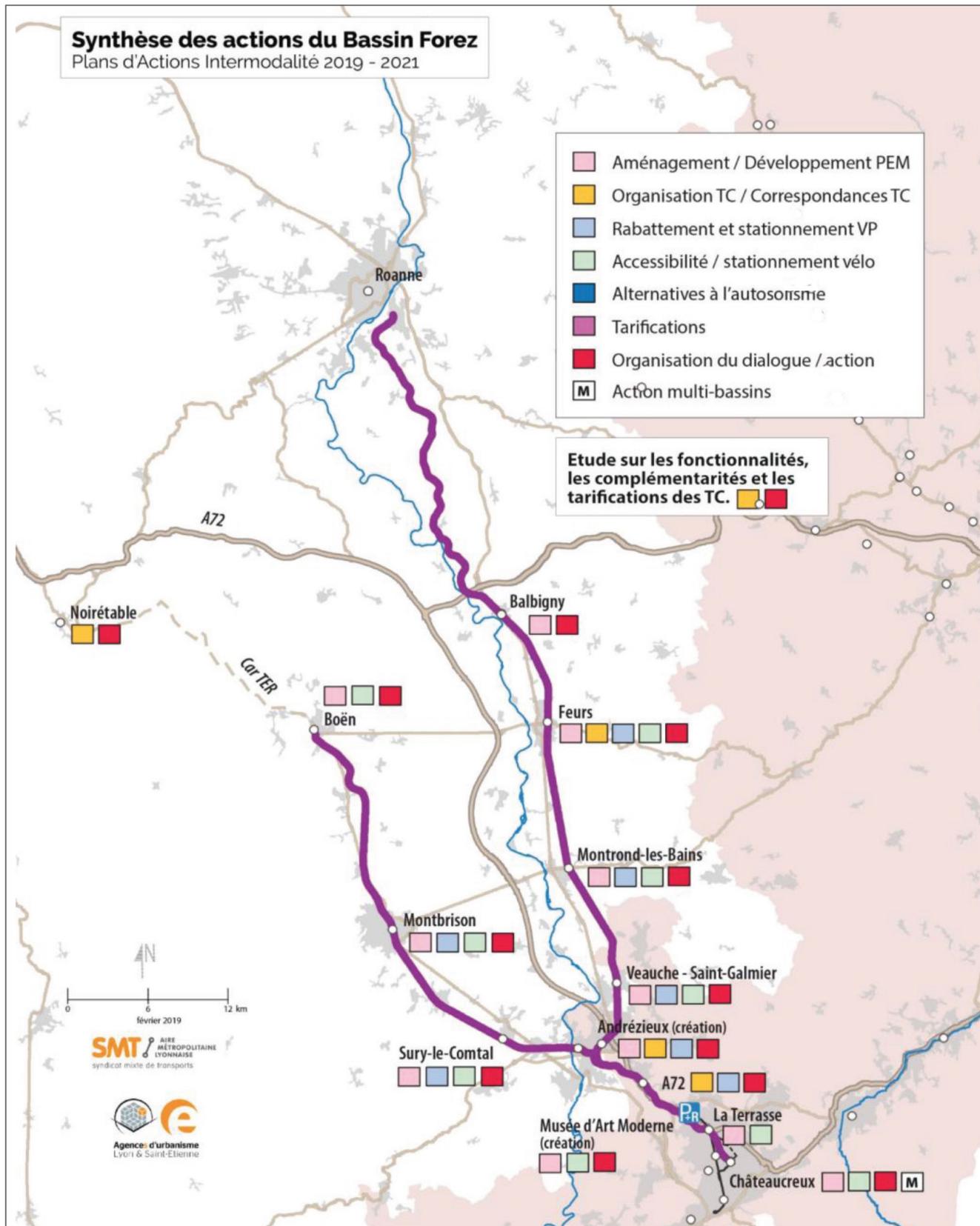
Points de vigilance, observations diverses :

Faire le lien avec les EPCI du territoire qui seront retenus à l'appel à projets dans le cadre de l'initiative France Expérimentation «Dérogations French Mobility, première vague», appel à projets portant également sur des projets permettant d'améliorer l'intermodalité ; faire le lien avec les autres appels à projets



Synthèse des actions du Bassin Forez

Plans d'Actions Intermodalité 2019 - 2021





Fiche F-1 : Etude sur les fonctionnalités, les complémentarités et les tarifications des TC

Désignation :

Etude prospective et partenariale sur l'ensemble des réseaux TC sur les fonctionnalités attendues des réseaux pour une meilleure complémentarité entre les réseaux et une meilleure intermodalité au sein des PEM.

Lieu / échelle d'application :

Réseaux TC Sud Loire (STAS, TIL, TER, navettes municipales Montbrison et Feurs).

Objectif(s) :

Améliorer les liaisons entre Loire Forez Agglomération, Forez Est, Saint-Etienne Métropole en prenant en compte les offres TER, TIL, STAS...

Des gammes tarifaires intégrées et/ou combinées doivent être développées parallèlement.

Calendrier de mise en œuvre :

Depuis début septembre 2019 :

- Extension réseau Stas à St Galmier, St Bonnet O., Chamboeuf
- Lignes mutualisées TIL/STAS C1 et C2a
- Gamme tarifaire conjointe TIL/STAS
- Coordination horaire C1 / TER à Veauche – St Galmier : Une meilleure intermodalité en gare de Veauche St-Galmier. Desservie par les lignes Stas C1 et C2 (30 ' HPM)

Maitre d'ouvrage / pilote :

Co-pilotage Saint-Etienne Métropole, Région Auvergne-Rhône-Alpes, Département de la Loire.

Partenaires :

CC Forez Est, communes, SCOT Sud Loire.

Coût, clé de financement, moyens :

Points de vigilance, observations diverses



Fiche F-2 : Améliorer le fonctionnement et l'accessibilité du PEM de la Terrasse

Désignation :

Le pôle multimodal La Terrasse est éclaté en 3 secteurs mal reliés entre eux, entre d'une part la gare et d'autre part les arrêts TIL/ STAS et le P+R.

L'accès modes actifs est difficile et non sécurisé. La Terrasse étant identifiée comme un point noir dans le Schéma modes actifs de SEM (difficultés d'accès à la Grande Rue et à l'avenue Pierre Mendès-France depuis la gare, manque d'aménagements cyclables, la passerelle n'est pas accessible aux vélos, ...).

Dès 2019, le prolongement du tramway T3 ouvrira les secteurs du Technopôle et de la plaine Achille (et ses grands équipements métropolitains) aux usagers en provenance du bassin forézien.

Une réflexion pour réaménager ce pôle a été menée il y a quelques années mais la programmation de mise en œuvre n'est pas définie.

Lieu / échelle d'application :

Pôle d'échanges multimodal de la Terrasse.

Objectif(s) :

- Améliorer le fonctionnement, l'intégration urbaine, l'attractivité, l'accessibilité tous modes (y compris vélo) et la lisibilité pour l'utilisateur et l'accès modes actifs afin de consolider la position de La Terrasse comme «porte d'entrée nord de Saint- Etienne».
- Rendre la gare accessible aux PMR, y compris depuis la place Massenet.
- Améliorer la coordination des offres, notamment entre les cars et TER.

Calendrier de mise en œuvre :

En 2019, réflexions engagées sur la réorganisation du stationnement des bus interurbains, la création de cheminements logiques car la traversée piétonne est actuellement dangereuse et l'amélioration de la lisibilité du PEM car risque accidentogène important.

Maitre d'ouvrage / pilote :

- Aménagement du PEM : Saint-Etienne Métropole, en lien avec l'ensemble des AOT.
- Accessibilité PMR interne gare : SNCF Réseau.
- Articulation TCU / gare : Région.

Partenaires :

Saint-Etienne, Saint-Priest-en-Jarez, exploitants des réseaux, Région

Coût, clé de financement, moyens :

Points de vigilance, observations diverses :



Fiche F-3: Création d'un P+R au Musée d'Art Moderne et Contemporain

Désignation :

Le P+R STAS de La Terrasse est proche de la saturation (un taux d'occupation moyen de 90 %) Le parking Jean-Marc (P+R sans contrôle d'accès) en revanche, apparait très peu attractif, étant éloigné des échangeurs A72.

Le site optimal pour créer un P+R tramway est identifié à hauteur du Musée d'art Moderne et Contemporain de Saint-Etienne Métropole : proximité immédiate d'un échangeur A72 de/vers le Forez, et possibilité de mutualisation entre clientèles (pendulaires la semaine, visiteurs surtout le week-end).

Lieu / échelle d'application :

Entrée Nord de Saint-Etienne

Objectif(s) :

Développer le report modal sur le tramway à l'entrée nord de Saint-Etienne en développant une offre P+R attractive

Calendrier de mise en œuvre

Maitre d'ouvrage / pilote :

Saint-Etienne Métropole

Partenaires :

Saint-Priest-en-Jarez, exploitant réseau STAS

Coût, clé de financement, moyens :

Points de vigilance, observations diverses : Saint-Etienne Métropole souhaiterait boucler l'échangeur autoroutier côté Gier en participant, le cas échéant, au financement.



Fiche F-4: Aménagement de la gare de Veauche - Saint-Galmier

Désignation :

Etude de réaménagement de la gare de Veauche – Saint-Galmier : abords du PEM avec la création d'un parvis intermodal, amélioration du rabattement modes actifs, réorganisation du stationnement et amélioration du niveau de services.

Lieu / échelle d'application :

Gare de Veauche- Saint-Galmier.

Objectif(s) :

Améliorer l'attractivité de la gare de Veauche-Saint-Galmier en organisant le stationnement, en facilitant le rabattement modes actifs et l'intermodalité TC.

Calendrier de mise en œuvre :

Nouvelles études en cours (analyse particulière du volet foncier).

Maitre d'ouvrage / pilote :

CC Forez Est

Partenaires :

Région AURA, Département de la Loire, Communes, SEM.

Coût, clé de financement, moyens :

Points de vigilance, observations diverses :

Existence d'une friche au nord de la gare (opportunité foncière à moyen terme dans le cadre d'un projet urbain autour des gares).



Fiche F-5: Aménagement de la gare de Montrond-les-Bains

Désignation :

Etude de réaménagement de la gare de Veauche – Saint-Galmier : abords du PEM avec la création d'un parvis intermodal, Aménagement de la gare de Montrond-les-Bains (abords du PEM en réorganisant le stationnement automobile et l'accessibilité modes actifs).

Lieu / échelle d'application :

Gare de Montrond-les-Bains

Objectif(s) :

Améliorer l'attractivité de la gare de Montrond-les-Bains en organisant le stationnement et en facilitant le rabattement modes actifs et l'intermodalité TC.

Calendrier de mise en œuvre :

Etude avant-projet en cours

Maitre d'ouvrage / pilote :

CC Forez Est

Partenaires :

Région AURA, Département de La Loire, Montrond-les-Bains.

Coût, clé de financement, moyens :

Points de vigilance, observations diverses :



Fiche F-6: Aménagement de la gare de Feurs

Désignation :

Etude d'aménagement de la gare de Feurs (organiser le stationnement et aménager des itinéraires d'accès modes actifs) dans une logique de projet urbain du quartier de gare

Lieu / échelle d'application :

Gare de Feurs.

Objectif(s) :

Améliorer l'attractivité de la gare de Feurs en organisant le stationnement et en facilitant le rabattement modes actifs
Intégrer la question du rabattement TC (TIL, navette municipale)

Calendrier de mise en œuvre :

Maitre d'ouvrage / pilote :

CC Forez Est

Partenaires :

Région AURA, Département de la Loire, Feurs

Coût, clé de financement, moyens :

Points de vigilance, observations diverses :



Fiche F-7: Aménagement de la gare de Sury-le-Comtal

Désignation :

Réaménagement et mise en accessibilité de la halte ferroviaire avec la création de 38 places de stationnement, 2 places PMR, 3 arrêts minute, 4 places pour les 2 roues motorisés.

La commune met en place une caméra de vidéoprotection.

Lieu / échelle d'application :

Gare de Sury-le-Comtal.

Objectif(s) :

Améliorer l'attractivité de la gare de Sury-le-Comtal et faciliter le rabattement modes actifs.

Calendrier de mise en œuvre :

Réaménagement de la gare de Sury-le-Comtal finalisé. La configuration de la gare est aujourd'hui complètement repensée.

Maitre d'ouvrage / pilote :

Aménagement de la gare : Commune, M.O. déléguée à Loire Forez Agglomération.

Aménagements modes actifs : LFA et Commune.

Partenaires :

Région AURA, exploitants réseaux (SNCF).

Coût, clé de financement, moyens :

Points de vigilance, observations diverses :

La question de la desserte du site par les cars SNCF est en cours de réflexion.



Fiche F-8 : Projet d'aménagement de la gare de Montbrison

Désignation :

Une étude pour réaménager la gare de Montbrison a été menée en 2016. Elle prévoit notamment l'aménagement d'un nouveau parking de stationnement (environ 45 places pour voitures et 20 places pour vélos). Le projet prévoit également l'ouverture de la gare côté Savigneux.

Lieu / échelle d'application :

Gare de Montbrison.

Objectif(s) :

Faciliter le stationnement à la gare de Montbrison et ouvrir la gare côté Savigneux afin de faciliter le rabattement modes actifs et l'accès en voiture depuis l'est.

Calendrier de mise en œuvre :

Ce projet qui prévoit la mise en œuvre d'un parking d'une cinquantaine de places, nécessite la traversée de voies ferroviaires et la création d'un nouvel accès pour les usagers.

Les échanges toujours en cours reposent sur la traversée des voies sur un terrain SNCF Réseau. Ces voies sont des voies de garage, donc utilisables.

Plusieurs réunions ont eu lieu en 2019 entre la Communauté de communes, SNCF Réseau et la Région.

Maitre d'ouvrage / pilote :

Loire Forez Agglomération - parking.

SNCF Réseau et SNCF Gare et Connexion - travaux gare.

Partenaires :

Région AURA, Département de la Loire, Montbrison, Savigneux.

Coût, clé de financement, moyens :

Points de vigilance, observations diverses :



Fiche F-9: Aménagement de la gare de Boën-sur-Lignon

Désignation :

Réaménagement et mise en accessibilité de la halte ferroviaire avec la création de 38 places de stationnement, 2 places. Une étude d'aménagement du quartier a été réalisée en 2016 notamment pour réaménager l'entrée de ville et mieux organiser les déplacements et le stationnement. En découlent 2 actions à mener :

- Revaloriser le bâtiment SNCF en le reconvertissant (commerce ou coworking...).
- Requalifier le quartier de la gare et notamment les espaces publics, notamment par réalisation d'aménagements cyclables.

Lieu / échelle d'application :

Gare de Boën-sur-Lignon et quartier.

Calendrier de mise en œuvre :

Aménagement des espaces de la gare de Boën finalisé. Le bâtiment voyageur est aujourd'hui à réaffecter.

Maitre d'ouvrage / pilote :

Aménagement du bâtiment : à définir selon le projet retenu.

Aménagement du quartier gare : co-pilotage Commune de Boën-sur-Lignon et Loire Forez Agglomération.

Partenaires :

Région AURA, Département de la Loire, Commune, LFA, SNCF.

Coût, clé de financement, moyens :

Points de vigilance, observations diverses :

La question de la desserte du site par les cars SNCF est en cours de réflexion.



Fiche F-10 : Reconversion du bâtiment voyageurs et aménagement du quartier gare à Balbigny

Désignation :

La gare a bénéficié d'un aménagement récent. Aujourd'hui une étude urbaine est en cours pour réhabiliter et densifier le secteur gare (friches industrielles).

Un projet de reconversion du bâtiment voyageurs est en cours de définition (maison médicale ?).

Lieu / échelle d'application :

Gare de Balbigny et quartier

Objectif(s) :

Restructurer le quartier de gare et développer l'activité (création d'une ZAE).

Calendrier de mise en œuvre :

Maitre d'ouvrage / pilote :

Co-pilotage commune de Balbigny, CC Forez Est et EPORA.

Partenaires :

Région AURA, Département de la Loire, exploitants réseaux.

Coût, clé de financement, moyens :

Points de vigilance, observations diverses :



Fiche F-11: Etude prospective de voie réservée covoiturage + TC sur A72

Désignation :

Développement important de l'urbanisme et des déplacements pendulaires ces dernières décennies dans la Plaine du Forez. Malgré des aménagements récents pour fluidifier la circulation sur l'A72, l'augmentation croissante du trafic engendre des ralentissements en heure de pointe et des situations de saturation des échangeurs, engendrant des risques pour la sécurité routière, et des retards d'exploitation des TC empruntant l'axe (TIL et STAS).

Lieu / échelle d'application :

Secteur Saint-Just-Saint-Rambert, Andrézieux-Bouthéon, la Fouillouse, Saint-Etienne, Villars.

Objectif(s) :

Fiabiliser le temps de parcours des autocars (TIL, lignes STAS) en entrée Nord de l'agglomération stéphanoise.
Développer la pratique du covoiturage à l'amont du secteur de congestion.

Calendrier de mise en œuvre :

Maitre d'ouvrage / pilote :

A déterminer.

Partenaires :

Etat (DDT + DIR-CE), Département de la Loire, Région AURA, Saint-Etienne Métropole, Loire Forez Agglomération, Forez Est.

Coût, clé de financement, moyens :

Points de vigilance, observations diverses :

Faire le lien avec les documents de planification (révision en cours du SCOT Sud Loire) et le SDAGT de la DIR-CE.



Fiche F-12 : Aménagement de la desserte par autocar de la gare de Noirétable

Désignation :

Problèmes de retournement des autocars en gare de Noirétable (manœuvre dangereuse).

Lieu / échelle d'application :

Gare de Noirétable.

Objectif(s) :

Améliorer la sécurité des usagers et l'accès à la gare de Noirétable.

Calendrier de mise en œuvre :

Les travaux en gare de Noirétable seront finalisés au cours de l'année 2020.

Maitre d'ouvrage / pilote :

Région Auvergne Rhône-Alpes.

Partenaires :

Exploitant, Loire Forez Agglomération, Département de la Loire, commune de Noirétable.

Coût, clé de financement, moyens :

Points de vigilance, observations diverses :



Fiche F-13 : Réalisation d'un PEM à Andrézieux

Désignation :

Le secteur du rond-point Colonna, à Andrézieux-Bouthéon, se trouve idéalement placé, en entrée / sortie d'A72, pour devenir un pôle d'échanges et de rabattement pour les alternatives à l'autosolisme pour les flux de / vers Saint-Etienne : covoiturage, lignes TIL et STAS, dont la liaison express par autoroute en direction de la Terrasse.

Lieu / échelle d'application :

Andrézieux-Bouthéon.

Objectif(s) :

Optimiser les offres TC, améliorer les correspondances, rabattre sur la ligne express Stas 38.
Sécuriser le report modal et la pratique du covoiturage.

Calendrier de mise en œuvre :

Les travaux du pôle d'échanges à Andrézieux ont été réalisés. Le nouvel équipement, attractif, est de plus en plus fréquenté par les usagers.

Maitre d'ouvrage / pilote :

Saint-Etienne Métropole

Partenaires :

Exploitants, Loire Forez Agglomération, Département de la Loire, Région AURA.

Coût, clé de financement, moyens :

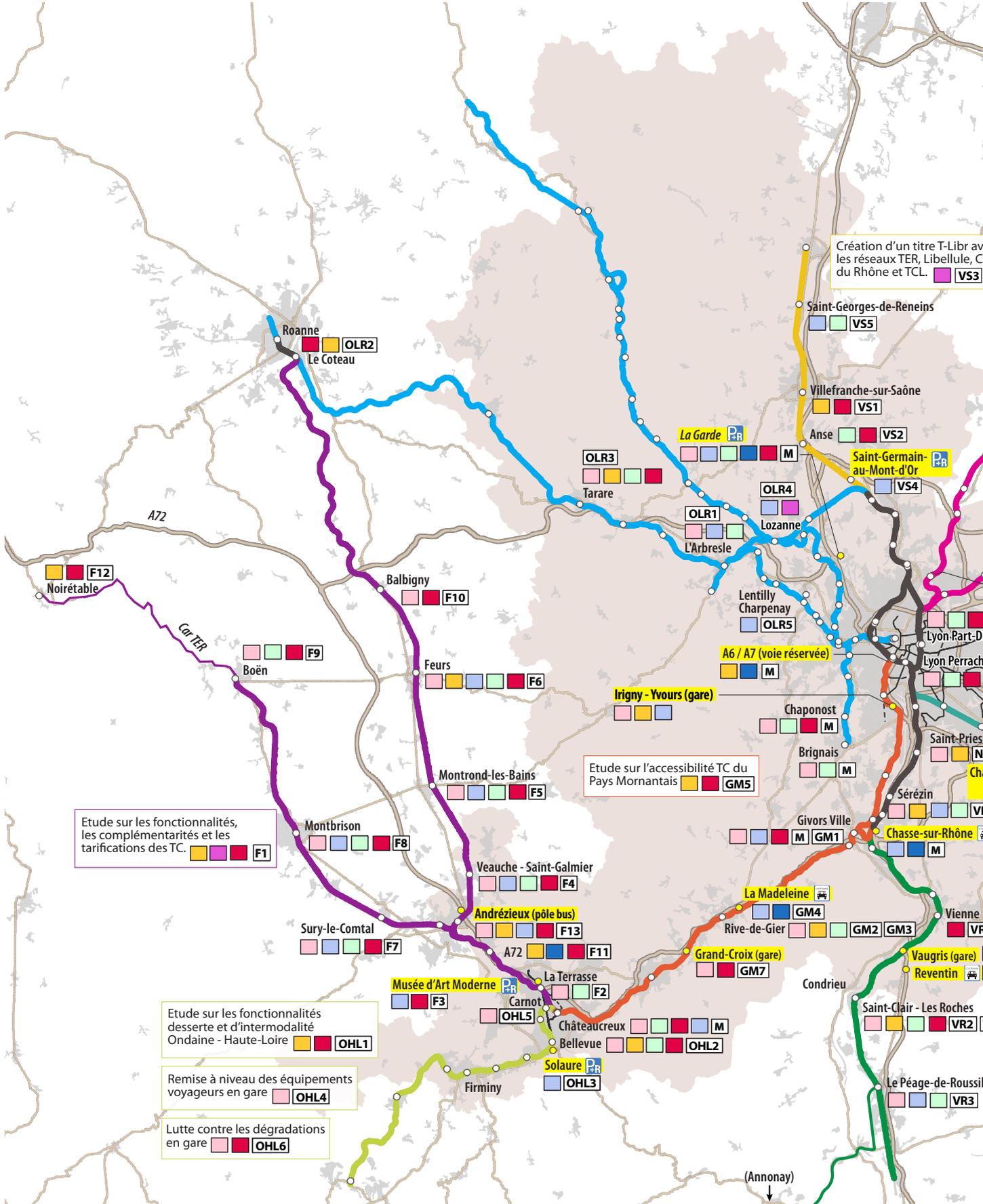
Points de vigilance, observations diverses :

Identifier et préserver le lieu permettant d'accueillir le nouveau PEM.
Réflexion sur la fonction P+R.

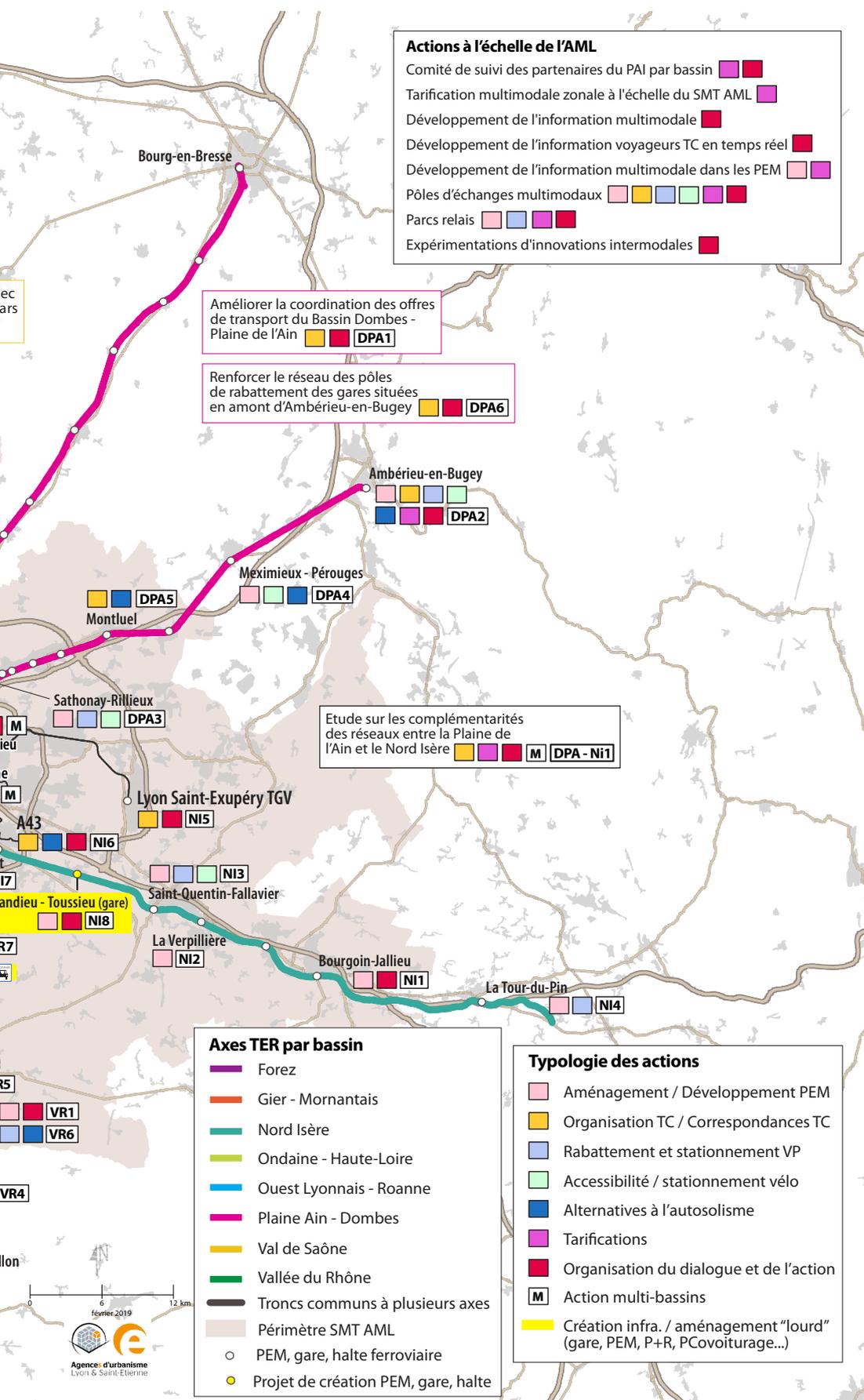
Glossaire

- AO** : Autorités organisatrices
- AURA** : Auvergne-Rhône-Alpes
- BUCOPA** : Syndicat Mixte Bugey Côtière Plaine de l'Ain
- CA3B** : Communauté d'agglomération du bassin de Bourg-en-Bresse
- CAVBS** : La communauté d'agglomération Villefranche-Beaujolais-Saône
- CCMP** : Communauté de communes de Miribel et du Plateau
- CCPA** : Communauté de communes de la Plaine de l'Ain
- CEREMA** : Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement
- CPER** : Contrat de plan État-Région
- COPLER** : Communauté de communes du Pays entre Loire et Rhône
- CCVG** : Communauté de Communes de la Vallée du Garon
- DSP** : Délégation de service public
- EPASE** : Établissement Public d'Aménagement de Saint-Etienne
- EPCI** : Établissement public de coopération intercommunale
- HPM** : Heure de pointe du matin
- IFSTTAR** : Institut français des sciences et technologies des transports, de l'aménagement et des réseaux
- PAI** : Plan d'Actions Intermodalité 2019-2020 pour l'aire métropolitaine lyonnaise
- PDIE** : Plan de déplacement inter-établissements
- PEM** : Pôle d'échange multimodal
- PMR** : Personne à mobilité réduite
- PNR** : Parc Naturel régional
- P+R** : Parc relais
- SAEIV** : Système d'aide à l'exploitation et à l'information voyageurs
- SCOT** : Schéma de cohérence territoriale
- SD'AP** : Schéma Directeur d'Accessibilité - Agenda d'Accessibilité Programmée
- SMT AML** : Syndicat mixte de transports pour l'aire métropolitaine lyonnaise
- SPL** : Société publique locale
- STAS** : Société de transports de l'agglomération stéphanoise, également dénomination commerciale du réseau de Saint-Etienne Métropole
- SYTRAL** : Syndicat mixte des transports pour le Rhône et l'agglomération lyonnaise
- TAD** : Transport à la demande
- TCNU** : Transport collectif non-urbain
- TER** : Transport express régional
- TGV** : Train à grande vitesse®
- TCU** : Transport collectif urbain
- TIL** : Transports interurbains de la Loire
- VAE** : Vélo à assistance électrique
- VPC** : Véhicule particulier conducteur
- VPP** : Véhicule particulier passager
- ZAC** : Zone d'aménagement concerté

Les 75 actions cartographiées sur l'ensemble du périmètre



de l'aire métropolitaine lyonnaise



75 fiches actions ont été classées en 7 catégories dont

- 8 actions à l'échelle de l'AML et de plusieurs multi-bassins

- 13 fiches portant sur des créations d'infrastructure ou d'aménagement "lourd"



Contact

Pour toute question relative
aux fiches actions du PAI,
veuillez contacter :

Axel Sagnardon
a.sagnardon@smtaml.fr
06 03 47 88 45



SMT AIRE
MÉTROPOLITAINE
LYONNAISE

syndicat mixte de transports

Rachel Haab-Lab, Directrice SMT AML
r.haabl@smtaml.fr • Tél. 06 20 40 91 75

Nos membres

